



**INSCRIPTION et PAIEMENT REPAS CANTINE
Pour le mois de FEVRIER 2018**

A ramener au CCAS **avant le 25 JANVIER 2017**

NOM / Prénom de l'enfant :

Ecole et Classe :

Type de repas : classique sans porc

Cochez ci-dessous les jours où votre enfant mangera à la cantine,
(pour les enfants présentant une allergie alimentaire avec un PAI, merci de cocher seulement les jours de présence) :

Tous les jours scolaires durant le mois, soit 10 repas

Ou cochez les jours ci-dessous :

Jeudi 1 février
 Vendredi 2 février

Lundi 5 février
 Mardi 6 février
 Jeudi 8 février
 Vendredi 9 février

Lundi 12 février
 Mardi 13 février
 Jeudi 15 février
 Vendredi 16 février

Nombre de repas commandés : x 3,05 € = €

Cadre réservé au CCAS

Nombre de repas du mois précédent à ajouter : x 3,05 € = + €
Nombre de repas de secours à ajouter : x 3,70 € = + €
Nombre de repas du mois précédent à déduire : x 3,05 € = - €

TOTAL A REGLER : €

Toute inscription non accompagnée du règlement dans les délais prévus ne sera pas prise en considération.